

## **L'accès aux informations environnementales.**

Le 19 janvier 2009, la Commission fédérale de Recours pour l'accès aux documents administratifs a finalisé son règlement d'ordre intérieur qui a été publié au Moniteur belge le 20 février 2009. Le secrétariat a pris une initiative spécifique de formation pour les membres de la Commission.

En 2009, la Commission fédérale de Recours a reçu 2 recours et s'est réunie à sept reprises. Elle a formulé un avis et a pris quatre décisions.

Deux de ces décisions ont donné lieu à des recours en annulation devant le Conseil d'Etat. Ces recours sont encore pendants. Un de ces recours a été précédé d'une procédure en extrême urgence. La section du Contentieux administratif du Conseil d'Etat a rejeté la demande dans son arrêt n° 192.371 du 14 avril 2009.

En 2009, le secrétaire de la Commission fédérale de Recours a défendu pour la première fois la Commission dans le cadre de procédures entamées devant le Conseil d'Etat.